



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

2015

21 feuillets numérotés de 2015-01 à 2015-21

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Quinze, le dix-neuf février, à 18 heures 30, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 13 Février 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE - Mme PLUMET, Adjoint - MM LOSIER -TOURAINÉ - COLAS – BOSCHER - Mmes LEFEVRE - CHAPRON - DAHINDEN - GUEHL - M. LEGAY, Conseillers Municipaux,

ABSENTS EXCUSÉS :

M. LUST qui donne pouvoir à M. LESAULNIER
Mme LEMOINE – M. PREVOT

Secrétaire de séance : M. Gwénaél TOURAINÉ



2015 - 01 : Travaux 2015 Aménagement de la « Place du Champ de Foire »

M. LESAULNIER, Maire, donne la parole à Jean-François DRUMARE, Premier Adjoint et Président de la Commission Travaux. Celui-ci fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue peu avant concernant l'aménagement de la place du Champ de Foire. Un city-stade y sera installé, ainsi que des jeux pour enfants et un terrain de pétanque. Plusieurs devis ont été examinés, pour le terrassement de la Place d'une part, et pour les jeux d'autre part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT les devis des entreprises ci-dessous :

Entreprises	H.T	T.V.A	T.T.C
T.P VIQUESNEL	50 639.91	10 127.98	60 767.89
HUSSON INTERNATIONAL	43 235.65	8 647.13	51 882.78
TOTAL	93 875.56	18 775.11	112 650.67

Cette dépense sera prélevée au Budget unique 2015 - Section Investissement -

Des demandes de subvention ont été faites, et le Conseil Municipal espère que ce projet sera subventionné à hauteur de 30%. Par ailleurs, la vente de l'ancien terrain de jeux financera en partie ce projet.

2015 - 02 : SUBVENTIONS 2015

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le vote des subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	2015
Comité des Fêtes	4 500.00
Anciens Combattants de Saint-Pierre-de-Cormeilles	550.00
I.S.L.C.	100.00
Sapeurs-Pompiers de Cormeilles	150.00
Union des Maires et Élus de l'Eure	115.00
Secours Catholique de Cormeilles	85.00
Riverains de la Calonne de Cormeilles	100.00
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	50.00
S.A.R.S d'Appeville-Annebault	600.00
TOTAL	6 250.00

Cette dépense sera prélevée sur le budget primitif 2015 – Section de Fonctionnement.

Article 6574.

2015 - 03 : Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales l'autorisant à mandater des factures avant le budget 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les dépenses d'investissement suivantes :

- Frais d'honoraires PLU / Bureau d'études GILSON : 2 400.00 € (Article 202),
- Acquisition de matériel de nettoyage : 362.95 € (Article 2188),
total inférieur au plafond autorisé.

Départ en retraite de Jacques BESNARD

Le Maire informe le Conseil Municipal que M. Jacques BESNARD, employé communal, a fait valoir ses droits à la retraite. Il quittera donc ses fonctions le 6 Mai prochain.

Le Maire a décidé de ne pas embaucher un nouvel employé communal, mais de faire plutôt appel à l'association ALPI (Association Lieuvain Pays d'Auge pour l'Insertion). Cette association située 4 rue de Verdun à Cormeilles emploie une douzaine de personnes à temps partiel. Les tâches qui lui seront confiées à partir du mois de Mai seront la tonte (Place du Champ de Foire, cimetière), le ramassage des branches au rond-point de la Vierge, et l'entretien des calvaires, entre autres. Une période d'essai sera toutefois observée.

Ecoles publiques de Cormeilles

M. le Maire informe le Conseil qu'il a envoyé une lettre au Maire de Cormeilles pour attirer son attention sur le rapport de l'APAVE qui date de Juin 2014, et qui alerte sur l'état des écoles publiques de Cormeilles (alarme incendie qui ne fonctionne pas toujours, défauts électriques, présence d'amiante, etc). Il est temps d'engager une vraie réflexion sur l'avenir de ces écoles. Les deux directrices seraient par ailleurs partisans d'une fusion des deux écoles.

Permanence Sociale

M. le Maire donne la parole à Mme Joëlle LEFEVRE, qui explique que comme indiqué dans le compte rendu du Conseil Municipal du 4 Décembre 2015, une première permanence sociale a eu lieu le mercredi 11 Février à la Mairie.

Une seule personne avait pris rendez-vous mais l'étude de sa situation a permis d'instruire un dossier de demande d'aide à la complémentaire santé, à laquelle cette personne pouvait prétendre compte tenu de ses ressources.

Ainsi une réduction substantielle de ses cotisations mutuelles devrait lui être octroyée (550€ d'aide légale CPAM plus 275€ d'aide des fonds d'action sociale de la CPAM).

La prochaine permanence se tiendra le mercredi 11 Mars et la suivante le 8 Avril (rendez-vous à prendre en Mairie).

Recensement de la population

M. le Maire donne lecture d'un courrier de l'INSEE, relatif au recensement de la population qui a eu lieu en Janvier-Février 2014. Les chiffres relatifs à la population légale de Saint-Pierre-de-Cormeilles tels qu'ils ressortent du nouveau recensement sont les suivants :

Population municipale : 617

Population comptée à part : 11

Population totale : 628

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité

M. le Maire donne lecture d'un autre courrier de l'INSEE :

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), réalise du 2 Février au 2 Mai 2015, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE (Mme Sophie AUTRIVE) chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Collecte des Ordures Ménagères

En raison des jours fériés à venir, la collecte des ordures ménagères sera décalée comme suit :

Le jeudi 9 Avril au lieu du mercredi 8 Avril

Le jeudi 28 Mai au lieu du mercredi 27 Mai

Le jeudi 16 Juillet au lieu du mercredi 15 Juillet

Le jeudi 12 Novembre au lieu du mercredi 11 Novembre

INFORMATIONS DIVERSES

✓ M. TOURAINE, Conseiller Municipal, a été contacté début Janvier par un habitant de la commune se plaignant que les poubelles de son voisin contenaient des bouteilles en verre. M. TOURAINE a donc contacté le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure), qui lui a confirmé que le tri sélectif est l'affaire de tous mais dépend de la bonne volonté des citoyens. Il faut rappeler que le verre pèse très lourd dans les ordures ménagères et que cela a un coût. Malheureusement, 3 emballages en verre sur 10 ne finissent pas dans un container...

✓ M. COLAS, Conseiller Municipal, déplore un dépôt de gravats sauvage (Placoplatre notamment) à la sortie de la commune, en bord de route sur la RD 810 en direction de Lisieux. Ce dépôt sauvage est probablement dû à la fermeture prolongée de la déchetterie de Cormeilles mais il est intolérable. M. le Maire décide qu'une chaîne sera installée à cet endroit afin d'éviter tout arrêt de véhicule.

✓ M. LEGAY, Conseiller Municipal, informe le Maire qu'un camion semi-remorque circule à grande vitesse sur la route de Blangy 3 à 4 fois par semaine. Le Maire va se renseigner auprès de cette société voisine.

La séance est levée à 21h50.

FERMETURE du SECRÉTARIAT
du 02 Mars au 8 Mars 2015 inclus

RÉOUVERTURE
LUNDI 09 Mars 2015 à 8h30

En cas d'urgence :

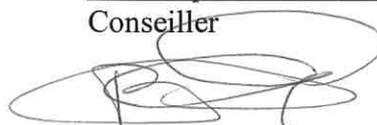
M. Jacky LESAULNIER, Maire :	02-32-42-18-64
M. Jean-François DRUMARE, 1 ^{er} Adjoint :	02-32-57-14-73
M. Dominique LUST, 2 ^{ème} Adjoint :	06-11-91-85-74
Mme Sylvie PLUMET, 3 ^{ème} Adjointe :	02-77-18-40-38

Liste des membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 19 Février 2015 :

Jacky LESAULNIER,
Maire



Dominique BOSCHER,
Conseiller



Jean-François DRUMARE,
1^{er} Adjoint



Joëlle LEEFVRE,
Conseillère

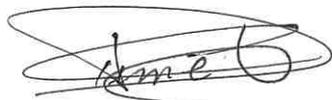


Dominique LUST,
2^{ème} Adjoint
Pouvoir à M. Jacky LESAULNIER

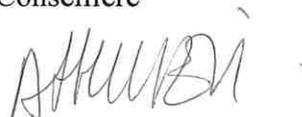
Muriel CHAPRON,
Conseillère



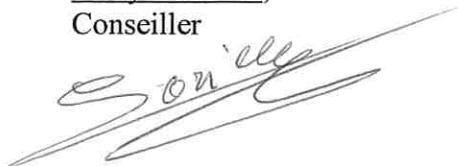
Sylvie PLUMET,
3^{ème} Adjoint



Michèle DAHINDEN,
Conseillère

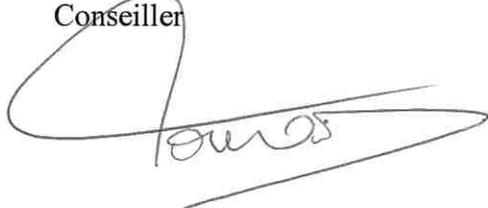


Jacky LOSIER,
Conseiller



Christophe PREVOT,
Conseiller
Absent excusé

Gwénaél TOURAINÉ,
Conseiller



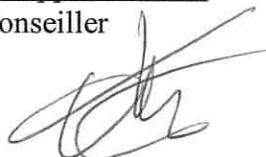
Catherine GUEHL,
Conseillère



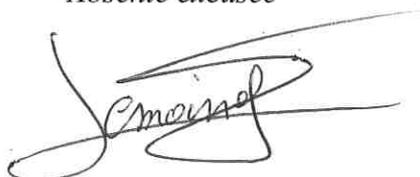
Christophe COLAS,
Conseiller



Philippe LEGAY,
Conseiller



Isabelle LEMOINE,
Conseillère
Absente excusée



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Quinze, le deux Avril, à 18 heures, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 26 Mars 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – M. LUST - Mme PLUMET, Adjoint - MM LOSIER - TOURAINE - BOSCHER - Mmes LEFEVRE - CHAPRON – DAHINDEN - M. PREVOT - GUEHL – LEMOINE - M. LEGAY, Conseillers Municipaux,

ABSENT EXCUSÉ :

M. COLAS

Secrétaire de séance : M. Dominique BOSCHER



M. LESAULNIER, Maire, remercie Mme MINOT, perceptrice, qui est toujours présente à la réunion budgétaire et qui nous facilite la compréhension des différents budgets.

2015 - 04 : SUBVENTIONS 2015

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le vote des subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	2015
C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)	4 500.00
Association des Maires	150.00
TOTAL	4 650.00

Par ailleurs, M. le Maire donne lecture d'un courrier de Mme GRANDSIRE, Directrice de l'école Albert DEMANGEON de Cormeilles. Celle-ci souhaite organiser une sortie poney avec sa classe, au Brévedent.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention exceptionnelle de 20.00 € par enfant soit pour 4 enfants la somme de 80.00 €.

2015 - 05 : Participations aux charges scolaires de Cormeilles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VOTE la somme de **49 864.76 €** représentant la participation de la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles aux charges scolaires des Écoles Publiques de Cormeilles.

La dépense sera prélevée sur le budget primitif 2015 – Article 6558.

2015 - 06 : Participations aux charges scolaires de Cormeilles de l'OGEC École Sainte-Marie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VOTE la somme de **6 750.00 €** représentant la participation de la commune de Saint-Pierre-de-

Cormeilles aux charges scolaires de l'OGEC – École Sainte-Marie de Cormeilles.

La dépense sera prélevée sur le budget primitif 2015 – Article 6558.

2015 - 07 : REMPLACEMENT des poteaux Incendie

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du compte-rendu reçu du SDIS de l'Eure (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Eure) indiquant que deux poteaux à incendie se trouvant Place du Champ de Foire et route du Boulay ne fonctionnent plus. Il est donc urgent de les remplacer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT les deux devis de la SAUR, Centre Normandie à Coutances, (50)

pour un montant de : 4 393.54 H.T

BUDGETS 2015

M. Jacky LESAULNIER, Maire, laisse la parole à Mme MINOT afin d'exposer le bilan de l'année 2014 (compte de gestion et comptes administratifs de la commune et de l'assainissement),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les comptes de gestion 2014 et les comptes administratifs du budget commune et assainissement.

➤ Les Comptes Administratifs 2014 sont les suivants :

Compte Administratif / COMMUNE :

	Dépenses 2014	Recettes 2014	Résultats 2014	Reprise / exercice antérieur (2013)	Départ Budget 2015
Fonctionnement	281 226.69	322 224.93	40 998.24	371 677.51	412 675.75
Investissement	-82 133.52	20 848.47	-61 285.05	-5 265.74	-66 550.79
TOTAL	199 093.17	343 073.40	-20 286.81	366 411.77	346 124.96

Compte Administratif / ASSAINISSEMENT :

	Dépenses 2014	Recettes 2014	Résultats 2014	Reprise / exercice antérieur (2013)	Départ Budget 2015
Fonctionnement	6 236.78	7 919.14	1 682.36	37 022.19	38 704.55
Investissement	2 992.43	3 956.78	964.35	31 900.14	32 864.49
TOTAL	9 229.21	11 875.92	2 646.71	68 922.33	71 569.04

➤ Ensuite le Conseil Municipal, à procédé au **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015**, et il a arrêté en recettes et en dépenses les sommes suivantes :

Budget Primitif / COMMUNE :

Section de Fonctionnement 2015	617 270.96
Section d'Investissement 2015	536 942.17

Budget Primitif / ASSAINISSEMENT :

Section de Fonctionnement 2015	42 883.61
Section d'Investissement 2015	36 821.27

➤ VOTE DES 4 TAXES LOCALES DE 2015

Monsieur le Maire propose un maintien des taux ou tout au plus une hausse de 1%. M. LUST considère qu'un maintien des taux serait le bienvenu, vu que les finances sont saines. À la majorité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition 2015.

INFORMATIONS DIVERSES

✓ M. le Maire donne la parole à M. DRUMARE, Président de la Commission Travaux. Ce dernier explique qu'un rendez-vous avec les entrepreneurs (TP VIQUESNEL et HUSSON) a eu lieu au Champ de Foire le samedi 21 Mars dernier. Il a été envisagé d'agrandir la surface du projet, et d'ajouter une petite piste de course autour du city-stade. Mais au vu du surcoût que cela engendrerait la Commission a préféré s'en tenir au projet initial. Par ailleurs, les dossiers de subventions suivent leur cours, à ce jour la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été accordé pour un montant de : 19 110.00 €.

✓ M. le Maire fait part de la demande de M. BASLEY, demeurant à la sortie de Saint-Pierre-de-Cormeilles, route de Thiberville concernant la vitesse excessive en entrée de bourg et dans le bourg. Il souhaiterait que le panneau d'entrée d'agglomération en arrivant de Thiberville soit déplacé, puis rehaussé, que la vitesse soit limitée à 30 km/h et que des interventions plus fréquentes des services de la gendarmerie soient effectuées. À ce jour, avec M. ESVAN responsable de la Direction des Routes, le panneau d'agglomération a été relevé et un panneau de 50 km/h a été installé à 100 mètres de l'entrée de Saint-Pierre-de-Cormeilles.

✓ M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un comptage de la vitesse a été effectué dernièrement sur la route de Blangy. Un responsable de la Direction des Routes va prochainement venir commenter ces chiffres.

✓ Par ailleurs, M. le Maire évoque le fleurissement de la commune et souhaite qu'une réflexion soit menée sur ce sujet (il lui a été fait remarquer que le concours des Maisons Fleuries est une très bonne idée mais que la commune devrait montrer l'exemple). M. BOSCHER se propose de mener à bien cette réflexion, avec MM. LESAULNIER - DRUMARE - Mmes LEFEVRE - CHAPRON - DAHINDEN et GUEHL. Une réunion sera prochainement organisée.

✓ M. DRUMARE, 1^{er} Adjoint, a eu une demande de M. CAUCHE qui souhaite que les nids de poule sur la rue de Bréards soient comblés. Par ailleurs, M. DRUMARE tient à signaler que le cimetière est très bien entretenu et félicite M. Jacques BESNARD.

✓ Mme GUEHL, Conseillère Municipale, déplore que le Champ de Foire soit envahi de déjections canines. Monsieur le Maire souhaite que les habitants fassent preuve de civismes (crottes de chiens, dépôt d'huile sauvage, bruit intempestif).

✓ M. le Maire, remercie également Marie-France BESNARD, secrétaire de mairie, pour toutes les démarches entreprises afin de faire quelques économies sur le budget communal (contrats : téléphonie et photocopieur).

La séance est levée à 20h45.

COMMUNIQUÉS, MANIFESTATIONS, AGENDA

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme : consultation du projet de territoire à la mairie

Le projet de territoire de la commune est à la disposition des habitants aux heures habituelles de la mairie :

Il s'agit d'un document préparatoire au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration.

Les observations, remarques ou suggestions des habitants peuvent être inscrites sur le registre qui accompagne ce projet de territoire jusqu'au **Jeu**

Report de Collecte des Ordures Ménagères

- Mercredi 27 Mai reporté au **Jeu**
- Mercredi 15 Juillet reporté au **Jeu**



Inscription des enfants à l'école maternelle

L'inscription des nouveaux élèves (**nés en 2012, 2013 et avant**) pour l'année scolaire **2015-2016**, aura lieu dans votre mairie de résidence aux heures d'ouverture habituelles.



Les admissions des élèves se feront ensuite à l'école les jours suivants :

Le vendredi 22 mai de 13h30 à 16h30.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et de l'attestation de la mairie.

Téléphone de l'école : 02-32-57-85-16

Passage du jury des maisons fleuries et potagers 2015

Un formulaire d'inscription au concours des maisons fleuries et potagers 2015 vous est joint à ce compte-rendu. Le jury passera chez les candidats inscrits :

le Samedi 27 Juin 2015 au matin

Les habitants de Saint-Pierre-de-Cormeilles sont cordialement invités à s'inscrire à cette opération de valorisation de la commune (02-32-57-83-76).

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE du 8 Mai 1945 à Saint-Pierre-de-Cormeilles

le Vendredi 08 Mai 2015 selon le programme suivant :

- ✓ **17h45** Rassemblement devant la Mairie,
- ✓ **18h00** Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

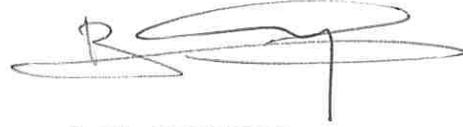
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle communale offert par les Anciens combattants.

Liste des membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 02 Avril 2015 :

Jacky LESAULNIER,
Maire



Dominique BOSCHER,
Conseiller



Jean-François DRUMARE,
1^{er} Adjoint



Joëlle LEFEVRE,
Conseillère



Dominique LUST,
2^{ème} Adjoint



Muriel CHAPRON,
Conseillère



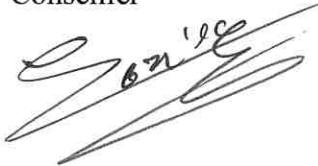
Sylvie PLUMET,
3^{ème} Adjoint



Michèle DAHINDEN,
Conseillère



Jacky LOSIER,
Conseiller



Christophe PREVOT,
Conseiller



Gwénaél TOURAINÉ,
Conseiller



Catherine GUEHL,
Conseillère



Christophe COLAS,
Conseiller
Absent excusé

Philippe LEGAY,
Conseiller



Isabelle LEMOINE,
Conseillère



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Quinze, le Dix Huit Juin, à 20 heures, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 12 Juin 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – M. LUST - Mme PLUMET, Adjointes - MM LOSIER -TOURAINÉ - COLAS - BOSCHER - Mmes LEFEVRE - CHAPRON - DAHINDEN - M. PREVOT - GUEHL - LEMOINE - M. LEGAY, Conseillers Municipaux,

Secrétaire de séance : M. Christophe COLAS



2015 - 13 : Acquisition de matériel pour le fleurissement de la commune

Monsieur le Maire expose, aux membres du Conseil Municipal, que M. BOSCHER s'est réuni avec MM. LESAULNIER, DRUMARE et Mmes LEFEVRE, CHAPRON, DAHINDEN et GUEHL afin d'établir un programme de fleurissement de la commune. M. le Maire donne lecture du devis et propose que cette réalisation s'effectue sur deux années afin d'investir dans du matériel de qualité et pérenne. Il tient à remercier MM. BOSCHER, LOSIER, TOURAINÉ pour la mise en place des jardinières à la mairie, l'église et sur les candélabres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme et la réalisation sur deux années,

RETIENT le devis de la Société ATECH, sise à CHOLET (49),

Pour un montant de : 3 235.82 € T.T.C

Cette dépense sera prélevée au budget unique 2015 - Section d'investissement.

2015 - 14 : Travaux complémentaires / cimetière

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-François DRUMARE, Président de la commission cimetière, qui explique que des travaux complémentaires sont nécessaires dans le cimetière concernant l'ossuaire qui n'est plus adapté et la modification du site cinéraire par la délimitation et l'aménagement du jardin du souvenir,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT les devis de la Marbrerie PERDRIX, sise à CORMEILLES (27),

Pour un montant de : 2 580.00 € / T.T.C

et

Pour un montant de : 2 400.00 € / T. T.C

Cette dépense sera prélevée au budget unique 2015 - Section d' Investissement - Article 2116.

2015 - 15 : Prestataire pour l'étude de réhabilitation de l'ancienne école

Monsieur le Maire indique, aux membres du Conseil Municipal, que la commission travaux s'est réunie sous la présidence de M. Jean-François DRUMARE afin de concrétiser le devenir de l'ancienne école de Saint-Pierre-de-Cormeilles. Il a été décidé la réhabilitation de cette bâtisse avec deux projets à définir (création de logements ou de locaux administratifs...). Afin de concrétiser ce choix une étude précise doit être réalisée par un professionnel,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis du dessinateur-projeteur Isabelle LE BAILLIF, Bernay, (27)

Pour un montant de : 3 000.000 € / T.T.C

Cette dépense sera prélevée au budget unique 2015 - Section d' Investissement - Article 202.

2015 - 16 : Entretien / Rond-Point de la vierge

Monsieur le Maire expose, aux membres du conseil municipal, que suite à leur demande il a fait appel à trois entreprises pour l'entretien du rond-point de la vierge. Deux entreprises ont répondu favorablement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, majoritairement,

RETIENT le devis de l'entreprise DE NOBLET, sise à Saint-Sylvestre-de-Cormeilles, (27)

Pour un montant de : 1 439.00 € / H.T

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

2015 - 17 : Contrat / ALPI

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que l'Association A.L.P.I de Cormeilles (Association Lieuvin Pays d'Auge pour l'Insertion), lors de son Assemblée Générale du 05 juin 2015 a procédé à une légère augmentation de son taux horaire comme suit : 9.70 € au lieu de 9.60 €, à compter du 1^{er} juillet 2015, le coût des frais de déplacements et du matériel utilisé sont inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Prend note de l'augmentation du taux horaire des prestations de service et le coût inchangé des frais de déplacements et du matériel utilisé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

2015 - 18 : Devis complémentaire / station d'épuration

Monsieur le Maire donne la parole à M. Dominique LUST, Président de la commission assainissement qui explique que suite à la vidange des lagunes à compter du 15 Aout 2015, il serait opportun d'en profiter pour renouveler l'ensemble de séparation des sables et des graisses dont l'état est très vétuste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis de la société SAUR, sise à Pont-L'Evêque, (14),

Pour un montant de : 17 838.00 € / T.T.C

Cette dépense sera prélevée au Budget Assainissement 2015 - Section d'Investissement.

2015 - 19 : Devis complémentaire / Aménagement de la Place du Champ de Foire

Monsieur le Maire explique que suite à une visite Place du Champ de Foire dont les travaux ont commencé le 16 juin dernier, il serait souhaitable pour la sécurité des enfants d'installer en complément une clôture de 50 m dans la partie inférieure du city-stade afin d'assurer la sécurité des enfants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis de SARL TP VIQUESNEL, sise à le Pin (14),

Pour un montant de : 2 040.00 € / T.T.C

Cette dépense sera prélevée sur le budget unique 2015 - Section d'investissement.

2015 - 20 : Vente du véhicule de la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que suite au départ en retraite de l'adjoint technique et de la nouvelle organisation de l'entretien de la commune, il n'est pas utile de garder le véhicule automobile et propose de le vendre,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT la proposition de Monsieur le Maire et **DÉCIDE** de le vendre pour un montant de : 500.00 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

INFORMATIONS DIVERSES

✓ Monsieur le Maire indique que la commission voirie, présidée par M. Dominique LUST, a remarqué que différentes voies de la communes ont besoin d'être rencaissées. A cet effet, Il sera commandé deux camions de cailloux.

✓ Comme délibéré lors de la réunion du conseil municipal du 04 décembre 2014, la 1^{ère} campagne d'égavage sur la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles aura lieu en novembre 2015. Elle est réservée cette année à la route de Blangy. C'est pourquoi, M. Jacky LESAULNIER, Maire et M. Christophe COLAS, conseiller Municipal, se sont rendus le mardi 16 juin sur cette route afin de faire l'inventaire et le métrage des haies qui sont à élaguer. Les propriétaires concernés par cette campagne seront avisés par un courrier dans lequel toutes les explications nécessaires seront inscrites ainsi qu'un bulletin réponse. Toutefois, la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Monsieur le Maire tient à remercier M. COLAS pour sa disponibilité et son travail.

✓ Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire, donne la synthèse du comptage effectué du 10 mars au 19 mars 2015, route de Blangy. Il en résulte que la vitesse est raisonnable. Voici quelques chiffres : Nombre moyen de VL par jour : 280, de PL : 8. Vitesse moyenne VL : 64 km/h, PL : 51 km/h.

✓ Suite à un courrier du SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de France) nous sollicitant afin de connaître nos projets futurs de travaux d'enfouissement pour 2016 et les années à venir, le conseil municipal décide de programmer les travaux suivants : enfouissement des réseaux route de Cavicourt, route de Blangy et enfin route de Lieurey, en sachant que ces trois programmes ne seront pas tous retenus.

✓ Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par la commune de Cormeilles sollicitant une délibération de soutien pour interdire les PL en transit dans Cormeilles. Après études des différents documents, les membres du Conseil Municipal souhaitent, avant de délibérer, qu'un représentant de la commune de Cormeilles vienne à une prochaine réunion de Conseil répondre à diverses interrogations.

✓ M. André TANTET, Président des anciens combattants, a pour raison de santé démissionné de son poste. Cette association recherche des membres pour représenter et faire perdurer la mémoire de ces personnes qui se sont battus pour nous. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter : M. Michel FOURNET de Saint-Pierre-de-Cormeilles, au : 02-32-57-84-57.

✓ Les enfants de la sortie poney organisée par l'école primaire de Cormeilles nous ont très gentiment remerciés de la subvention versée par la municipalité en nous offrant cette photo. Merci aux enfants de Saint-Pierre-de-Cormeilles et à leur maîtresse.



✓ Jacques BESNARD, ancien adjoint technique, est parti en retraite le 01 juin 2015, après 27 années passées au sein de notre commune. Le conseil municipal souhaite lui manifester sa sympathie, à l'issue de la cérémonie au monument aux morts du 13 juillet 2015.

Un cadeau lui sera remis à cette occasion. Si vous souhaitez participer à ce geste d'amitié, vous pouvez déposer une enveloppe contenant votre participation (en indiquant votre nom) dans la boîte aux lettres de la mairie avant le vendredi 10 Juillet. Merci de votre participation.

● Monsieur le Maire donne lecture de différents courriers. Le premier est envoyé par Mme AUBOURG et qui concerne les poubelles place « de la Chaule ». Monsieur le Maire s'engage à faire un courrier aux riverains de cette place.

Urbanisme : Madame VIVIER qui était notre instructrice à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à Pont-Audemer intègre la Communauté de Communes de Pont-Audemer le 1^{er} juillet 2015, nous lui souhaitons une bonne continuation.

L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est arrivé à la phase du PADD (projet d'Aménagement et de Développement Durable) et qui sera défini en automne prochain.

● Catherine GUEHL, conseillère municipale et membre du CIRPEC, indique que la réforme des rythmes scolaires fonctionne bien aux écoles de Cormeilles.

● Christophe COLAS, conseiller municipal, déplore le stationnement sur les trottoirs dans le lotissement rue Fitz-Osbern. Il rappelle qu'un parking est à la disposition des habitants de cette rue. Un courrier sera distribué aux intéressés, prochainement.

Également, il fait part d'un accrochage qui s'est déroulé à la sortie du champ de foire et demande un arrêté interdisant l'arrêt des véhicules à l'abord de cet endroit.

Le Conseil municipal décide de prendre un arrêté « ARRÊT INTERDIT » et de le matérialiser par une bande jaune.

Il concerne le stationnement route de Thiberville :

du N° 258 au N° 14 dans le sens St-Pierre-de-Cormeilles → Thiberville,

du N° 345 au N° 2 dans le sens Thiberville → St-Pierre-de-Cormeilles.

● Sylvie PLUMET, adjointe, indique que la tonte des pelouses est réglementée. Elle est autorisée :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

L'arrêté contre les bruits de voisinage est affiché en mairie, merci de le respecter.

● Dominique LUST, indique que la commune perd son affermage avec la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) au 30 juin 2015. Le nouveau prestataire est STGS (Société de Travaux Gestion et Services), (courrier joint).

Le Conseil Municipal souhaite remercier M. LEVEAU gestionnaire de notre commune ainsi que le personnel SAUR pour toutes ces années passées au service des habitants de Saint-Pierre-de-Cormeilles, tant pour leur professionnalisme, leur courtoisie et leur écoute des habitants et des élus.

La séance est levée à 23h00.

COMMUNIQUÉS, MANIFESTATIONS, AGENDA

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE VIE DES SENIORS

L'Insee réalise, **du 2 mai au 10 octobre 2015**, une enquête sur la santé et les conditions de vie des seniors.

L'enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent. Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, vont permettre de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin.

Dans notre commune, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec elles. **Mme AUTRIVE** sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



La mairie ne fait jamais appel à des personnes pour venir vous visiter au nom de la commune. Soyez vigilants à tout démarcheur qui pourrait se présenter à votre domicile. Ne donnez pas d'argent. Il y a uniquement les enquêtes statistiques comme ci-dessus pour lesquelles vous pourriez être contacté. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Enduro National de la Vallée de la Calonne / 2015

Le Club Motocycliste Thibervillais organise l'enduro national de la vallée de la Calonne 2015 le :

DIMANCHE 26 JUILLET 2015

Commémoration de la Fête Nationale à Saint-Pierre-de-Cormeilles

le Lundi *13 Juillet 2015* selon le programme suivant :

- ✓ **19h00** Rassemblement devant la mairie,
- ✓ **19h15** Dépôt de gerbes et allocutions suivis d'un vin d'honneur offert par la commune,
La population est invitée à participer à cette commémoration de la fête nationale.

Concert de Piano Classique église de Saint-Pierre-de-Cormeilles : Dimanche 08 Août 2015 à 20H30



Jean Efflam Bavouzet

Né à Lannion en Bretagne, près du lieu où débarqua Saint Efflam venant d'Irlande au Ve siècle, ancien élève de Pierre Sancan au Conservatoire de Paris, il a remporté le Prix de l'International Beethoven Competition à Cologne et des Young Artist Auditions de New York en 1986. Il est considéré comme la dernière découverte de Sir Georg Solti en 1995.

Spécialiste reconnu de Haydn, Beethoven, Bartok, Debussy, Ravel et Prokofiev sans dédaigner les compositeurs d'aujourd'hui comme Pierre Boulez, il est un habitué des BBC Proms et du Wigmore Hall de Londres. Il s'envole plusieurs fois par an pour des tournées en Amérique avec Vladimir Ashkenasy à Cleveland, avec Daniele Gatti à New York, avec le Boston Symphony, au Japon avec l'Orchestre de la NHK. en Chine au Théâtre de la Cité Interdite de Pékin.

Invité régulièrement au festival de la Roque d'Anthéron ou à Piano aux Jacobins, il donne des récitals partout dans le monde. Il est par ailleurs le Directeur Artistique du festival de piano de Lofoten au nord de la Norvège, un lieu magique proche du cercle polaire, baigné par le Gulf Stream et bénéficiant d'un climat idyllique en été. Nommé Artiste de l'Année 2012 aux International Classical Music Awards il enregistre en exclusivité chez Chandos.

Tarifs Plein: 25 € / Réduit: 10 € / Enfant: Gratuit

FÊTE SAINT-MATTHIEU : Week-end du 19 et 20 septembre 2015

Samedi 19 septembre après-midi : concours de baby-foot, remise des diplômes des maisons fleuries et remise des dictionnaires français-anglais aux enfants de la commune, rentrant au collège, en 6^{ème}.

Dimanche 20 septembre : messe en musique à 11 heures, marché campagnard, repas champêtre en musique sous chapiteau et foire à tout.

FOIRE À TOUT :

Vous pouvez dès maintenant venir vous inscrire à la mairie ou aux permanences qui auront lieu à la mairie de Saint-Pierre-de-Cormeilles les :

Judi 10 et vendredi 11 septembre 2015 de 16h00 à 18h00
Judi 17 et vendredi 19 septembre de 16h00 à 18h00

Prix : 3 € le mètre

Inscriptions de dernière minute, le dimanche matin : (4 € / le m).



**Report de la collecte des ordures ménagères
du mercredi 15 Juillet au Jeudi 16 juillet 2015**



DÉCOUVREZ LE YOGA DE L'ÉNERGIE / RELAXATION

Avec l'Association « Art de Vivre »

« Osez, vous donner rendez-vous avec le bien-être et l'énergie »

À partir du mercredi 16 septembre 2015 à SAINT-PIERRE-de-CORMEILLES

Dans la salle communale (derrière la mairie)

Deux cours sont proposés : 15h00 et 18h30

Un cours découverte est assurée par Mme Françoise DUVAL, professeur agréée.

Pour tout renseignement complémentaire, voici les coordonnées :

☎ : 02-32-46-31-79 ou 📞 : 06-03-03-42-13

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CONGÉS ANNUELS

La Mairie sera fermée du 24 Août jusqu'au 13 septembre 2015 inclus.

EN CAS D'URGENCE, s'adresser :

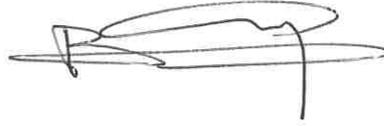
M. Jacky LESAULNIER, Maire	02-32-42-18-64
M. Jean-François DRUMARE, 1^{er} Adjoint	02-32-57-14-73
M. Dominique LUST, 2^{ème} Adjoint	06-11-91-85-74
M. Sylvie PLUMET, 3^{ème} Adjointe	02-77-18-40-38

Liste des membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 18 Juin 2015 :

Jacky LESAULNIER,
Maire



Dominique BOSCHER,
Conseiller



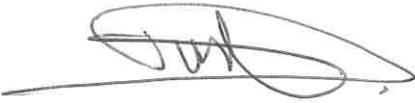
Jean-François DRUMARE,
1^{er} Adjoint



Joëlle LEFEVRE,
Conseillère



Dominique LUST,
2^{ème} Adjoint



Muriel CHAPRON,
Conseillère



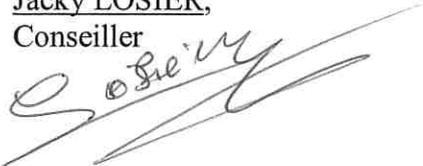
Sylvie PLUMET,
3^{ème} Adjoint



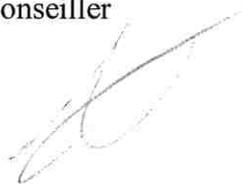
Michèle DAHINDEN,
Conseillère



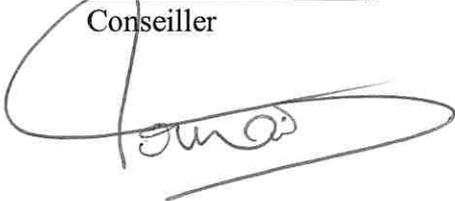
Jacky LOSIER,
Conseiller



Christophe PREVOT,
Conseiller



Gwénaél TOURAINÉ,
Conseiller



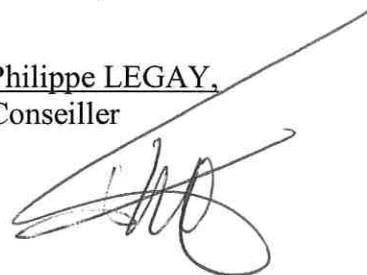
Catherine GUEHL,
Conseillère



Christophe COLAS,
Conseiller



Philippe LEGAY,
Conseiller



Isabelle LEMOINE,
Conseillère



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Quinze, le 01 Octobre, à 20 heures, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 25 septembre 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – M. LUST - Mme PLUMET, Adjoint - MM LOSIER - TOURAINE - COLAS - BOSCHER - Mmes LEFEVRE - CHAPRON - DAHINDEN - M. PREVOT - Mmes GUEHL - LEMOINE - M. LEGAY, Conseillers Municipaux,

Secrétaire de séance : Mme Jöelle LEFEVRE



2015 - 21 : Projet d'interdiction de poids lourds en transit dans Cormeilles

Monsieur le Maire remercie Pascal CAUCHE, maire de Cormeilles, d'avoir répondu présent à la demande du conseil municipal, afin de donner des éclaircissements sur sa demande d'interdiction des poids lourds en transit dans Cormeilles.

Après avoir entendu les explications de M. CAUCHE et considérant le projet d'interdire la circulation des poids lourds en transit dans le centre bourg historique de Cormeilles nécessaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, majoritairement,

DONNE son accord à la mise en place d'un itinéraire de déviation visant à interdire le transit des poids lourds dans le bourg de Cormeilles.



2015 - 22 : Élection d'un correspondant défense

Monsieur le Maire explique que suite à la circulaire du 26 octobre 2001 et à la demande du ministère de la défense il doit être désigné parmi les membres du conseil municipal un correspondant défense. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans la commune. Son rôle, entre autre, est de relayer les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉSIGNE M. Gwénaél TOURAINE, conseiller municipal, correspondant défense.

Cette délibération sera transmise à la Préfecture, à la délégation militaire départementale, ainsi qu'à la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICO), qui anime le réseau au plan national.



2015 - 23 : Changement de l'appareil de tintement de la cloche N° 2 / Église

Suite à l'intervention de l'entreprise BIARD-ROY concernant les cloches de notre église qui ne sonnaient plus régulièrement, il s'est révélé une usure importante et irréparable sur l'appareil de tintement de la cloche N° 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir le devis de BIARD-ROY, sis à Sainte-Austreberthe (76),

Pour un montant de : 1 093.20 € / T.T.C

Cette dépense sera prélevée au budget unique 2015 - Section d'investissement.



2015 - 24 : Extension du réseau d'eau LACROIX / nouveau prestataire

Suite au changement de prestataire du réseau d'eau, au 1^{er} juillet dernier, nous sommes dans l'obligation de prendre une nouvelle délibération concernant les travaux d'extension de la propriété LACROIX. Monsieur le Maire présente le nouveau devis de la société S.E.E.N.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis de la Société S.E.E.N (Société d'Études et d'Environnement de Normandie), sise à Le Thuit-Signol (27370),

Pour un montant de : 6 394.77 € / H.T.

Cette dépense sera prélevée au budget unique 2015 - Section d'investissement.



2015 - 25 : Déplacement d'un monument au cimetière

M. Jean-François DRUMARE, Président de la commission cimetière, fait un état des lieux aux membres du conseil municipal concernant un monument dans l'ancien cimetière qui n'est pas aligné et qui du coup génère la perte d'une dizaine d'emplacements. La solution la plus appropriée serait de le déplacer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de le déplacer avec l'accord des descendants,

RETIENT le devis de la Marbrerie PERDRIX, sise à Cormeilles,

Pour un montant de : 2 880.00 € / T.T.C.

Cette dépense sera prélevée au budget unique 2015 - Section d'investissement.

INFORMATIONS DIVERSES

✓ La commission travaux a assuré le 1er octobre 2015, la réception de l'installation des jeux du city-stade avec l'entreprise HUSSON.

Quelques travaux de finition restent à effectuer mais d'ores et déjà la fréquentation des divers jeux est très importante et manifeste l'intérêt des habitants pour ce lieu de rassemblement.

Les arrêtés municipaux pris le 21 mars 2013 concernant le stationnement et le ramassage des ordures ménagères « Place du Champ de Foire » sont toujours en vigueur et un nouvel arrêté municipal a été pris cet été afin d'interdire l'alcool et les véhicules à moteur sur le city-stade.

L'inauguration aura lieu au printemps prochain.

✓ Suite à l'arrêté pris le 19 juin 2015 concernant le stationnement route de Thiberville, il a été peint des deux côtés des lignes jaunes interdisant le stationnement et des panneaux de stationnement

interdit vont être installés très prochainement.

Par ailleurs, un panneau de signalisation sera mis en amont de la mairie pour indiquer l'approche du rond-point desservant Corneilles et la route de Lisieux.

✓ Les propriétaires riverains de la Route de Blangy vont recevoir le courrier les invitant à effectuer les travaux d'élagage des haies bordant la route.

Ces travaux devront être réalisés pour le 15 novembre 2015 faute de quoi, une entreprise se chargera de l'élagage et les frais afférents seront répercutés sur les propriétaires avec une prise en charge partielle de la commune pour cette année.

✓ Des devis ont été demandés auprès du SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de France) afin, dans un premier temps, de compléter l'enfouissement Route de Cavicourt et de réaliser celui de la Route de Lisieux.

Le conseil municipal se prononcera ensuite sur la faisabilité ou non de ces travaux selon le coût.

✓ L'enquête publique du captage de la Vallée au Lièvre s'est bien déroulée. Sept personnes se sont présentées lors de la première réunion pour recueillir des informations sur le sujet.

✓ Monsieur le Maire, Jacky LESAULNIER, remercie les Présidentes du comité des fêtes, Mesdames Michèle DAHINDEN et Muriel CHAPRON, ainsi que toute l'équipe de bénévoles qui ont permis d'assurer la réussite de la Fête Saint-Matthieu 2015.

✓ Monsieur le Maire remercie également MM. Dominique BOSCHER et Gwénaél TOURAINÉ qui se sont occupés de l'arrosage des fleurs de notre commune et qui ont permis d'avoir une commune fleurie.

✓ Le colis de Noël sera distribué en fin d'année selon les mêmes modalités que l'année dernière. Les bénéficiaires sont les personnes âgées de 70 ans et plus.

✓ Depuis le 1er juillet 2015, l'entreprise STGS assure la gestion technique et clientèle du service de distribution d'eau potable.

Les personnes qui avaient choisi la mensualisation par prélèvement bancaire doivent faire les démarches auprès de STGS (téléphone N° : 09-69-32-69-33, appel non surtaxé) afin de mettre en place le nouveau prélèvement.

M. Dominique LUST souligne le bon travail de l'entreprise qui a vidangé les deux lagunes de la station d'épuration.

M. Gwénaél TOURAINÉ indique que le panneau de « la Quesnerie » est au sol route de Blangy.

Mme Joëlle LEFÈVRE indique avoir été interpellée au sujet du positionnement des poubelles dans le cimetière. Les poubelles ont été déplacées près de la porte.

Mme Muriel CHAPRON, a été saisie d'un problème d'écoulement des eaux pluviales sur une propriété bordant la route de Lieurey. Le grattage des bas-côtés de la route ayant été réalisé, il conviendra de vérifier si le problème est résolu.

Par ailleurs, suite à des difficultés de sortie de propriété sur la route de Lieurey, il est rappelé que des signalétiques de limitation de vitesse sont en place et doivent être respectées.

Mme Isabelle LEMOINE a demandé un complément d'information sur les taxes à régler à la communauté de communes que les propriétaires de gîtes doivent acquitter.

✓ Une ligne de bus départementale N° 560B Lisieux-Pont-Audemer desservant les communes de Pont-Audemer, Préaux, Épaignes, Corneilles, Saint Pierre de Corneilles, Le Pin, Moyaux, Hermival-les-Vaux et Lisieux est en place. Les différents horaires sont affichés dans le panneau extérieur à la Mairie. Le coût du trajet est de 2€00.

Tours de garde des ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015Élections Régionales du 06 Décembre 2015 – 1er TOURÉlection Présidentielle du 13 Décembre 2015 – 2ème TOUR

08h00 – 10h00	J. LESAULNIER	Joëlle LEFEVRE	Dominique BOSCHER
10h00 – 12h00	J-F DRUMARE	Muriel CHAPRON	Catherine GUEHL
12h00 – 14h00	Sylvie PLUMET	Philippe LEGAY	Jacky LOSIER
14h00 – 16h00	Dominique LUST	Gwénaél TOURAINÉ	Christophe PREVOT
16h00 – 18h00	J. LESAULNIER	Michèle DAHINDEN	Isabelle LEMOINE

COMMUNIQUÉS, MANIFESTATIONS, AGENDA**INFORMATION / INSEE**

Monsieur le Maire informe les habitants de Saint-Pierre-de-Cormeilles qu'une enquête statistique sur les conditions de travail et vécu du travail se déroulera du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2016.

Mme Sophie ATRIVE, enquêtrice de l'INSEE, passera interroger certains habitants qui auront été préalablement prévenus par courrier. Le Maire invite les personnes concernées à réserver un accueil favorable à Mme Sophie ATRIVE, qui sera munie d'une carte officielle. Cette enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

REPAS DES ANCIENS DU 08 NOVEMBRE 2015

Le repas des anciens 2015 a lieu au restaurant « Le Moulin de la Marigotière »
à Notre-Dame-Du-Hamel.

Un car partira de la Mairie de Saint-Pierre-de-Cormeilles à 11 heures et sera de retour au même endroit en fin de journée à 18 heures.

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE aura lieu le Mercredi 11 Novembre 2015 à partir de 16h45 devant la Mairie et à partir de 17h00 devant le Monument aux Morts.

Le Maire invite les membres du Conseil Municipal et les habitants de la commune à se rendre nombreux au Monument aux Morts pour participer à cette commémoration.

REPORT DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

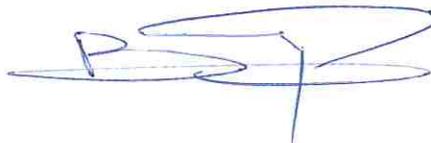
● Mercredi 11 Novembre reporté au **Jeudi 12 Novembre 2015**

Liste des membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 01 Octobre 2015 :

Jacky LESAULNIER,
Maire



Dominique BOSCHER,
Conseiller



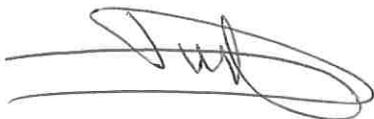
Jean-François DRUMARE,
1^{er} Adjoint



Joëlle LEFEVRE,
Conseillère



Dominique LUST,
2^{ème} Adjoint



Muriel CHAPRON,
Conseillère



Sylvie PLUMET,
3^{ème} Adjoint



Michèle DAHINDEN,
Conseillère



Jacky LOSIER,
Conseiller



Christophe PREVOT,
Conseiller



Gwénaél TOURAINÉ,
Conseiller



Catherine GUEHL,
Conseillère



Christophe COLAS,
Conseiller

Philippe LEGAY,
Conseiller



Isabelle LEMOINE,
Conseillère

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Quinze, le 03 décembre, à 18 heures, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 24 novembre 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – M. LUST - Mme PLUMET, Adjoints - MM LOSIER - TOURAINE - BOSCHER - Mmes LEFEVRE - CHAPRON - DAHINDEN - M. PREVOT - Mmes GUEHL - M. LEGAY, Conseillers Municipaux,

ABSENTS EXCUSÉS :

Isabelle LEMOINE donne pouvoir à M. Jacky LESAULNIER
Christophe COLAS absent excusé

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHAPRON



2015 - 27 : Enfouissement des Réseaux / Route de Cavicourt / Programme 2016

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité en 2016.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière qui sera mentionnée dans une convention. Cette participation s'élève :

- en section d'investissement : 33 000.00 € dont 31 000.00 € pour le réseau de distribution publique d'électricité et 2 000.00 € pour l'éclairage public.

Étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière, à réception de cette dernière courant décembre et l'inscription des sommes au budget de l'exercice 2016, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement, (DP et EP).



2015 - 28 : Enfouissement des Réseaux / Route de Lisieux / Programme 2016

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité en 2016.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière qui sera mentionnée dans une convention. Cette participation s'élève :

- en section d'investissement : 10 766.67 € dont 9 100.00 € pour le réseau de distribution publique d'électricité et 1 666.67 € pour l'éclairage public.

Étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière, à réception de cette dernière courant février 2016 si l'opération est retenue à la programmation complémentaire du SIEGE et l'inscription des sommes au budget de l'exercice 2016, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement, (DP et EP).



2015 - 29 : Extension du réseau électrique / Route de la Fresnaie

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité en 2016.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention. Cette participation s'élève :

- en section d'investissement : 1 920.00 €.

Étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière et l'inscription des sommes au budget de l'exercice 2016 pour les dépenses d'investissement.



2015 - 30 : Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération intercommunale

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5210-1-1 ;
Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale reçu le 22 octobre 2015 ;
Considérant qu'en application de l'article L5210-1-1 du CGCT, le Conseil Municipal est consulté sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le préfet ;
Considérant que ce projet a été reçu le 22 octobre 2015 et que l'avis du conseil doit être rendu dans les deux mois qui suivent cette réception ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ÉMET un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le préfet pour la raison suivante :

- Ce projet est incohérent par rapport au canton. Nous souhaitons un regroupement des communautés de communes de : Beuzeville, Cormeilles, Vièvre Lieuvain et Thiberville.



2015 - 31 : Convention de versement de participation au Syndicat d'Eau pour des travaux d'adduction d'eau Potable

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de signer des conventions avec le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Cormeilles, lieuvain, Thiberville, pour chaque dossier d'extension du réseau d'eau potable, afin de régler ces travaux au Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les conventions nécessaires à chaque dossier de travaux d'eau potable avec le syndicat d'Adduction d'Eau potable de Cormeilles, Lieuvain, Thiberville.



2015 - 32 : Renouvellement de Convention d'adhésion au service médecine du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure

Monsieur le Maire expose que la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, article 25 (2^{ème} et 4^{ème} alinéas) autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives. Un service Médecine est proposé aux collectivités et établissements. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie. Cette dernière annule et remplace toute version antérieure. Elle sera mise en œuvre dès signature par les parties. En cas de refus, le centre de gestion mettra fin à la convention antérieure, et ce, dès le 1^{er} janvier 2016. Dès lors, à charge de la collectivité d'assurer ses obligations en termes de suivi médical de ses agents par tous autres moyens à sa convenance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure (sous réserve que le conseil d'administration de ce dernier délibère favorablement le 3 décembre 2015 et ce, conformément à l'exemplaire joint.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes formalités afférentes.



2015 - 33 : Convention pour la facturation et la perception de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir une convention entre STGS, le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Cormeilles, Lieuvain, Thiberville et la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles afin que la facturation assainissement soit assurée par le nouveau prestataire STGS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention, et tous les documents afférents à ce dossier.



2015 - 34 : Convention aux exploitants de stations d'épuration avec le département de l'Eure

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu de la Direction de l'eau et de l'Assainissement d'Evreux une convention pour l'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration. Les prestations consistent à des visites de contrôle et d'analyses permettant le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention, et tous les documents afférents à ce dossier.



2015 - 35 : Vente d'une parcelle de terrain

Suite à la délibération 2041-30 du 20 juin 2014 concernant la mise en vente d'une parcelle de terrain « rue Fitz-Osbern », Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition d'achat pour ce terrain d'un montant de 30 000.00 € net vendeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de vendre la parcelle située « rue Fitz-Obern », cadastrée AD 208, d'une contenance de 750 m², appartenant à la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles, pour un montant de 30 000.00 € / net vendeur.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes démarches nécessaires au bon déroulement de cette vente et à signer tous documents afférents à ce dossier.



2015 - 36 : Décision modificative N° 1

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la vente du véhicule de la commune, il est nécessaire de le sortir du patrimoine et d'inscrire différentes écritures comptables afin de réaliser cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE les écritures suivantes au budget unique 2015 :

Titre au 775 de 500.00 € (opération réelle)

Mandat au 675 de 3 900.00 € (opération d'ordre)

Titre au 2182 de 3 900.00 € (opération d'ordre)

Mandat au 192 de 3 400.00 € (opération d'ordre)

Titre au 776 de 3 400.00 € (opération d'ordre)



INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Concernant l'élagage de de la route de Blangy, Monsieur le Maire précise qu'il a pris contact avec l'entreprise VERGER afin de commencer les travaux.
Ces travaux devront débuter vers le 20 décembre 2015 ou voir la 1^{ère} semaine de janvier 2016.
- ✓ Les travaux du Champ de Foire sont maintenant terminés et les riverains sont très satisfaits des jeux proposés pour les enfants comme pour les adultes ainsi que les trottoirs bordant le city-stade et les parkings.
L'inauguration du City-stade aura lieu au printemps prochain.
- ✓ Les illuminations de Noël de la mairie de Saint-Pierre-de-Cormeilles : Monsieur Dominique BOSCHER se propose de décorer la mairie de guirlandes led pour Noël 2015.
- ✓ Le Conseil Municipal a autorisé le passage dans notre commune du Paris-Camembert, route de Lisieux qui se déroulera le 03 Avril 2016.
- ✓ Suite à diverses réunions et débats associant les adjoints et également les conseils municipaux de Saint-Pierre-de-Cormeilles, Cormeilles et Saint-Sylvestre-de-Cormeilles concernant le projet de fusion des 3 communes, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer à bulletin secret sur la suite à donner à ce projet.
Les résultats sont les suivants : 8 voix pour le report de la fusion des 3 communes,
5 voix pour la continuité du projet,
1 blanc.
- ✓ Madame Catherine GUEHL nous informe d'un problème de stationnement qui s'avère dangereux dans le lotissement au niveau du virage rue « du Pays d'Auge ». Nous demandons aux riverains de ne plus stationner à cet endroit de façon à respecter la visibilité.
Monsieur le Maire indique qu'une ligne jaune sera faite au début de l'année 2016.
- ✓ Madame Michèle DAHINDEN signale un problème route de Cavicourt concernant les excréments des chiens devant les entrées des habitants, **Nous demandons aux propriétaires des chiens de respecter les règles de propreté et de ramasser les déjections de leurs animaux.**
- ✓ Madame Michèle DAHINDEN et M. Jean-François DRUMARE ont demandé que des bancs pour le cimetière soient budgétisés en 2016. M. Jean-François DRUMARE indique que le monument au cimetière a été déplacé comme convenu lors du dernier conseil municipal du 01 octobre 2015, cette opération a permis de libérer 4 places supplémentaires.
- ✓ Monsieur le Maire informe les habitants que la taxe de mutation de 40.00 € / H.T qui a été inscrite sur le contrat d'eau potable du nouveau prestataire (STGS) **ne doit pas être réglée, ni facturée.**
- ✓ Monsieur Gwénaél TOURAINE informe une augmentation de la vitesse sur la route « du Canton » depuis sa rénovation. Monsieur le Maire prendra un arrêté de limitation de vitesse à 50 km/h ainsi que la pose d'un panneau signalétique.
- ✓ Monsieur Jacky LOSIER, Conseiller Municipal, fait part de la demande de M. FAGHEON qui est d'élargir l'entrée du chemin du Manoir afin que le camion laitier puisse accéder plus facilement à sa ferme.
Monsieur le Maire indique qu'il va consulter la Communauté de Communes de Cormeilles afin de trouver une solution pour faciliter les manœuvres du camion laitier.

COMMUNIQUÉS, MANIFESTATIONS, AGENDA



NOËL DES ENFANTS 2015

Le Comité des Fêtes présidé, par Mmes Michèle DAHINDEN et Muriel CHAPRON, sont heureuses d'organiser ce Noël aux enfants la commune (âgés de la naissance à 6 ans)

Le groupe « 1.2.3 soleil » vous attend :

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2014 à 18h30 à la salle communale

FERMETURE du SECRÉTARIAT

du 23 Décembre 2015 au 03 Janvier 2016 inclus

RÉOUVERTURE

LUNDI 04 Janvier 2016 à 8h30

En cas d'urgence :

M. Jacky LESAULNIER, Maire :	02-32-42-18-64
M. Jean-François DRUMARE, 1 ^{er} Adjoint :	02-32-57-14-73
M. Dominique LUST, 2 ^{ème} Adjoint :	06-11-91-85-74
M. Sylvie PLUMET, 3 ^{ème} Adjointe :	02-77-18-40-38

*Le Maire, les membres du Conseil Municipal
et le personnel communal de Saint-Pierre-de-Cormeilles*



*vous souhaitent un joyeux Noël
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016*

Liste des membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 3 Décembre 2015

Jacky LESAULNIER,
Maire



Dominique BOSCHER,
Conseiller



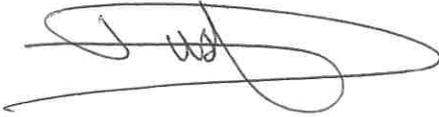
Jean-François DRUMARE,
1^{er} Adjoint



Joëlle LEFEVRE,
Conseillère



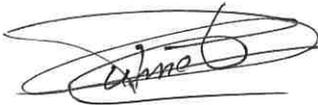
Dominique LUST,
2^{ème} Adjoint



Muriel CHAPRON,
Conseillère



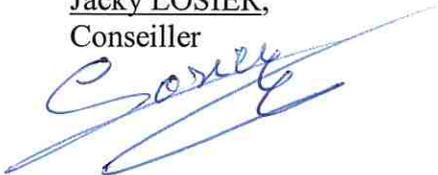
Sylvie PLUMET,
3^{ème} Adjoint



Michèle DAHINDEN,
Conseillère

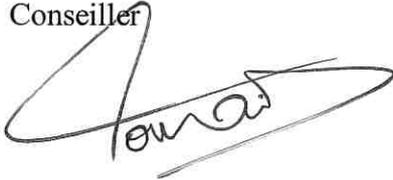


Jacky LOSIER,
Conseiller



Christophe PREVOT,
Conseiller

Gwénaél TOURAINÉ,
Conseiller



Catherine GUEHL,
Conseillère



Christophe COLAS,
Conseiller
Absent excusé

Philippe LEGAY,
Conseiller

Isabelle LEMOINE,
Conseillère

Donne Pouvoir à Jacky Lesaulnier



POUVOIR

Je soussigné (e).....*Isabelle Lemoine*.....
.....

Donne pouvoir à

.....*Jacky Leruthier*.....

➤ de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles,

Convoqué pour le.....*3 Décembre 2015*.....

- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à.....*St Pierre de Cormeilles*..... le.....*26 novembre 2015*.....
(porter à la main : « bon pour pouvoir » et signer)

bon pour pouvoir

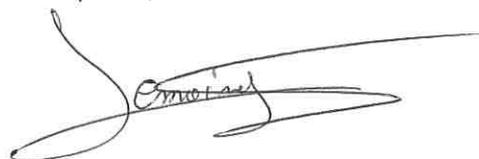


TABLE ANNUELLE
COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 2015

DATE	DE	A
COMPTE-RENDU DU 19 FEVRIER 2015	2015-01 recto	2015-03 recto
COMPTE-RENDU DU 2 AVRIL 2015	2015-04 recto	2015-06 recto
COMPTE-RENDU DU 18 JUIN 2015	2015-07 recto	2015-11 recto
COMPTE-RENDU DU 1ER OCTOBRE 2015	2015-12 recto	2015-16 recto
COMPTE-RENDU DU 3 DECEMBRE 2015	2015-17 recto	2015-21 recto